



Brèves de SCoT...

Lettre d'information du Schéma de Cohérence territoriale du Pays de Gâtine

Quelle organisation mise en place ?

Au sein du Pays de Gâtine...

Organe de décision :

Le Conseil d'administration du Pays de Gâtine délibère et décide des avancées, des marchés publics, des études.

Courroie de transmission des territoires et de présentation des avis au CA du Pays de Gâtine, une commission composée d'un à deux élus par communauté a été constituée. Sous la présidence de Joël Chausseray, elle comprend à ce jour les membres suivants :

Suivi des travaux :

Christophe Guillet – Directeur du Pays – Responsable des travaux

Jean-Michel Prieur – Dir adjoint – Chef de projet SCoT

Perrine Masseau – Chargée d'urbanisme

Les autres Chargés de missions du pays participent en tant que de besoins aux travaux selon leurs domaines de compétences.

| | | | |
|-----------------|--|--|--|
| Airvaudais | Dominique PAQUEREAU | Prdt Cté | d.paquereau@cg79.fr |
| Espace Gâtine | Jean-Michel PEROU | Prdt Cté | jmtperou@orange.fr |
| Gâtine Autize | Bernard HIPEAU Gilles BOUJU | Maires et Vices-Prdts | mairie-fenioux@wanadoo.fr mairiestlaurs@wanadoo.fr |
| Parthenay | Nicole LAMBERT | Maire Adjointe | LAMBERTNi@cc-parthenay.fr |
| Pays Ménioutais | Joël CHAUSSERAY Didier GAILLARD | Maire Prdt Cté et Prdt Commission SCoT du Pays Maire et Prdt Commission Agriculture du Pays | Mairie-Reffannes@cc-parthenay.fr gaillarddidier79@orange.fr |
| Pays Sud Gâtine | Pascal OLIVIER Paul MOREAU | Prdt Cté Maire Adjoint | communaute@cc-pays-sud-gatine.fr paul.moreau3@orange.fr |
| Pays Thénezéen | Claude BEAUCHAMP | Maire | beauchamp79@hotmail.fr |
| Terre de Sèvre | Joel DAVID | Prdt Cté | president@terre-de-sevre.org |
| Val d'Egray | Didier DELOUVEE | Maire et Prdt Commission Service du Pays | didier.delouvee@wanadoo.fr |
| Val du Thouet | Gilles HAMEL Jean-François Coiffard | Maire Prdt Cté et Prdt commission Urba-envrt du Pays | hamelgi@cc-parthenay.fr jfm.coiffard@orange.fr |

Cette commission peut évoluer au gré des disponibilités de ses membres.

Au sein des territoires...

Il appartient à chaque collectivité de s'organiser librement.

Notre proposition : en complément des Communautés de communes, nous appuyer sur toutes les communes pour gagner en efficacité et en proximité. Maires, Maires adjoints en charge de l'urbanisme et / ou des travaux, les délégués à l'Assemblée générale du Pays sont nos interlocuteurs privilégiés, charges pour eux de transmettre les informations à leurs conseils ou de se faire porte parole de leurs conseils auprès de leurs intercommunalités et du Pays de Gâtine.

Les directeurs, secrétaires généraux ou de mairie, les agents de développement ou responsables techniques des communautés de communes et des communes s'ils le souhaitent sont associés aux travaux.

Les communes et communautés ne sont pas des partenaires mais des membres à part entière de notre Gouvernance, ils sont donc au cœur des travaux.



Pour les Partenaires :

Les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT 79), de la Direction Régionale de l'Environnement, de

l'Aménagement et du Logement (DREAL) et de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) sont nos principaux interlocuteurs pour les services de l'Etat.

D'autres services seront associés autant que de besoin.

Les Chambres consulaires, Artisanat et Métiers, Agriculture, Commerce et Industrie, sont associés aux travaux.

D'autres structures associatives, institutionnelles (sociales, économiques et environnementales), entrepreneuriales (sociétés agro-alimentaires, carriers, grande et moyenne distribution...), ont été sollicitées pour participer à tout ou partie des travaux.

Pour la population :

Un certain nombre de mesures ont été prises et seront mises en œuvre progressivement, soit de manière pérenne (affichage, site Internet pour informations et questions, etc.), soit de manière ponctuelle (réunions publiques, etc.).

Pourquoi disposer d'une assistance juridique ?

Choisir un assistant juridique, qui plus est un avocat spécialisé en urbanisme, pratiquant notamment le contentieux, permet d'éviter autant que possible les recours, en sécurisant le document de planification tant dans son contenu que ses contenants.



Un projet dont le coût est si important, nécessitant une forte mobilisation des élus et des partenaires du Pays mérite de sécuriser autant que possible la démarche.

Sa mission comprend 4 postes :

- une approche pédagogique, avec la tenue de deux séminaires -31 mars et 3 avril) destinés aux élus de Gâtine, sur ce qu'est le SCoT ou ce qu'il n'est pas, la compatibilité avec les documents de rang « supérieur » (SAGE, Natura 2000, etc.) ou « inférieur » (PLU, cartes communales) et les opérations ou actes d'urbanisme (lotissements, permis de construire, etc.).

- la sécurisation des « contenants » (les questions de forme), soit la vérification a priori et posteriori des délibérations et des différents documents normés (Rapport, PADD, DOO, etc.)

- la sécurisation des « contenus », soit la vérification de la cohérence des données, décisions et orientations d'application.

- la sécurisation de la procédure de concertation au fil de l'élaboration, puis la vérification de la qualité de l'enquête publique et du rapport du commissaire enquêteur, des avis émis par les personnes publiques, des modifications éventuelles à apporter...

Coût global de la mission : 23.200 € HT (A rapporter aux 400.000 € estimés globalement pour le SCoT hors ingénierie territoriale).

Avons reçu un « PAC et » pour quoi faire ?

Le **Porter A Connaissance** élaboré par l'Etat, regroupe les éléments à portée juridique et les informations utiles pour l'élaboration ou la révision d'un document d'urbanisme (SCoT – PLU – Carte communale).

Il s'agit de mieux appréhender l'environnement géographique au sens large, et juridique à prendre en compte (Lois et textes codifiés, Servitudes publiques, projets d'intérêt général, protections existantes, Atlas des zones inondables, etc.).

Des études peuvent également être portées à notre connaissance comme les réflexions stratégiques de l'Etat.

Livré il y a 10 jours au Pays de Gâtine pour son SCoT, le PAC peut être réactualisé au fur et à mesure de l'avancement des travaux. A ce jour, 160 pages d'analyses et quelques centaines de pages de cartes, de plans, de documents de tous types constituent le Porter A Connaissance.

L'Etat portera d'ici quelques semaines à notre connaissance les enjeux territoriaux qu'il perçoit et qui seront autant de questions à débattre.

Une note de cadrage environnementale sera aussi proposée ultérieurement en réaction au pré-projet du PADD.



Quelles dates inscrire dans mon agenda ?

Vendredi 24 février 2012 – 9h30

Maison du Pays de la Pomme – Siège de la Cté de communes Espace Gâtine – Lieu dit la Guichetière à Secondigny

Réunion de lancement des études environnementales

Méthodologie, calendrier, intégration des études environnementales au projet SCoT

Présence d'un élu par commune souhaitée. Possibilité d'être accompagné par un technicien.

Samedi 31 mars 2012 de 9h00 à 12h00 – Mardi 3 avril de 20h00 à 23h00

Lieux non arrêtés à ce jour, fonction du nombre de participants – aux alentours de Parthenay (contenu identique pour les deux séminaires, l'objectif étant de pouvoir toucher le plus d'élus possible)

Séminaire pédagogique avec notre **assistant juridique, Maître Rouhaud, avocat diplômé d'une spécialité en urbanisme.**

Qu'est-ce qu'un SCoT ? Que contient-il ou pas ? Rapport entre SCoT et PLU ou Carte communale ? Rapport entre SCoT et décisions d'urbanisme (lotissement, permis de construire...), etc.

Tous les élus, et en particulier les Conseillers municipaux, Maires adjoints, Maires et Présidents d'intercommunalités y sont conviés. Secrétaires généraux ou techniciens intéressés sont également invités.

Inscriptions obligatoires pour ces réunions auprès de Jean-Michel Prieur, de manière à pouvoir gérer au mieux l'intendance et les impressions des supports.



Informations tout au long de la démarche :

En sus de cette brève mensuelle, n'hésitez pas à contacter nos chargés de mission Jean-Michel Prieur jean-michel.prieur@gatine.org et Perrine Masseur perrine.masseur@gatine.org et à consulter notre site Internet sur lequel vous trouverez toutes les informations relatives au SCoT (présentation détaillée de ce qu'est le SCoT, programmes de consultations, études en cours...) <http://www.gatine.org/> Item en haut à gauche de la page.

SYNDICAT MIXTE D'ACTION POUR L'EXPANSION DE LA GÂTINE
46 Boulevard Edgar Quinet - BP 505 - 79208 PARTHENAY CEDEX
Tél. 05 49 64 25 49 - Fax 05 49 94 21 22 - pays-de-gatine@gatine.org;

